



BANQUE DE
DÉVELOPPEMENT DES
ÉTATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE

COMMUNIQUE

LANCEMENT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE « BDEAC 5,45% NET 2020-2027 ».

Le Président de la Banque de Développement de l'Afrique Centrale (BDEAC), Son excellence Fortunato OFA MBO NCHAMA, porte à l'attention de la Communauté des investisseurs des pays membres de la CEMAC, que l'Institution qu'il dirige lance un emprunt obligataire par appel public à l'épargne dénommé « **BDEAC 5,45% NET 2020-2027** » sur le marché financier de l'Afrique centrale.

La période de souscription est prévue du 21 au 29 décembre 2020. Elle peut être prorogée ou réduite après avis de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

Les obligations émises par la BDEAC portent intérêt au taux fixe de 5.45% Net sur la durée de l'emprunt qui est de 7 ans, pour une émission de 100 000 000 000 (cent milliards) FCFA à raison de 10 000 (dix mille) la valeur nominale d'un titre. Le minimum de souscriptions s'élève à 15 (quinze) obligations, quérables par toutes personnes physiques ou morales résidentes ou non de la CEMAC. Les titres émis à l'issue de cette opération seront inscrits à la côte de la Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) dans un délai de 01 (un) mois suivant la fin de la période de souscription.

Les intérêts seront payés annuellement à partir de la première date anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt. Le capital sera amorti linéairement tous les ans après deux années de différé.

La BDEAC se réserve le droit de racheter ses titres à compter de la fin de la période de différé selon les conditions du marché. Ces rachats seront sans conséquence pour un souscripteur qui désire conserver ses titres jusqu'à l'échéance normale, et n'auront aucune incidence sur le calendrier d'amortissement initial. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.

L'opération est arrangée par le Consortium de sociétés de bourse co-chefs de file Afriland Bourse & Investissement, Upline Securities Central Africa et Société Générale Capital Securities Central Africa, dûment agréées par la COSUMAF et ayant reçu mandat de la BDEAC le 02 décembre 2020.

Les fonds mobilisés serviront à financer les projets des secteurs privé et public avec des ressources adaptées en termes de maturité, de différé et de taux. En outre, ils permettront de financer la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires du Programme Economique Régional de la CEMAC, en monnaie locale. Au nombre des secteurs qui seront impactés, mentionnons ceux de l'Education, du Service et Tourisme, de l'Agro-industrie, de l'Agro-pastoral, des Finances, de la Santé, du Transport, de l'Energie, des Télécommunications, de l'Eau et de l'Assainissement.

Pour rappel, **depuis sa création, la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale œuvre au cœur de la croissance et l'intégration économique des Etats de la sous-région, en finançant des secteurs clés, les infrastructures de développement et les projets innovants visant à diversifier leurs économies.**

Pour d'amples informations, consultez le document d'information disponible sur le site Internet www.bdeac.org.